



site web : <http://camvalleeducher-controis.fr/>



email : camvdcc41@outlook.com

Formulaire d'adhésion pour les mineurs – Saison 2020-2021

Licence valable du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

1^{ère} licence Renouvellement - licence n°

Attention, si vous avez déjà été licencié(e) dans un autre club FFA (Fédération Française d'Athlétisme) ou, il y a quelques années, au CAMVDCC, cochez :

OUI indiquer le nom du club FFA et dans le cas contraire : NON

NOTA : votre numéro de licence est conservée durant toute votre vie sportive depuis votre 1^{ère} adhésion FFA.

Nom : Prénom :

Sexe : Date de naissance : Nationalité :

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél : Port :

Email : @

Email obligatoire pour obtenir votre licence qu'il vous faut imprimer et conserver

Pièces obligatoires à fournir avec le formulaire d'adhésion dûment rempli et signé :

- Pour une 1^{ère} inscription :
 - joindre une copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille.
 - joindre un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition » de moins de 3 mois (voir modèle proposé ci-dessous)
- Pour tout renouvellement de licence :
 - si vous avez répondu au moins une fois « OUI » à l'une des questions du questionnaire de santé accessible sur votre espace licencié, joindre un certificat médical.
 - Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions du formulaire de santé en ligne, inutile de fournir un certificat médical (sauf si le certificat remis au club a déjà couvert 3 saisons sportives : la durée maximale de validité du certificat médical ne peut aller au-delà de 3 ans)
- **Votre règlement qui peut s'effectuer en 1, 2 ou 3 fois : chèques avec dates d'encaissement à l'ordre du CAM Vallée du Cher-Controis** (voir ci-dessous le prix de l'adhésion, assurance comprise). Les bons CAF, les passeports Temps libre du Loir et Cher, les coupons SPORT et chèques vacances ANCV sont acceptés.
- **Catégories : TYPES DE LICENCES ET CATEGORIES D'AGES (DU 1ER NOVEMBRE 2020 AU 31 OCTOBRE 2021)**

- | | | |
|--------------------------|---|-----------------|
| <input type="checkbox"/> | Athlé Découverte | 90,00 € |
| | U10 - Éveil Athlétique – EA (2012 à 2014) | |
| | U12 - Poussins – PO (2010 - 2011) | |
| <input type="checkbox"/> | Athlé Compétition | 90,00 € |
| | U14 - Benjamins - BE (2008-2009) | |
| | U16 - Minimes – MI (2006–2007) | |
| <input type="checkbox"/> | Athlé Compétition | 105,00 € |
| | U 18 - Cadets – CA (2004-2005) | |
| | U20 - Juniors – JU (2002 à 2003) | |

Réduction de 10€
pour la 3^{ème} adhésion
dans un même foyer

Droit à l'image : rayer les lignes qui suivent en cas de refus

Le soussigné autorise le Club à utiliser l'image de l'adhérent sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial en accord avec le règlement général sur la protection des données (RGPD)

Informations complémentaires

- Veuillez indiquer le site principal d'entraînement d'Athlétisme (entourer le site)

SAINT AIGNAN CONTRES MONTRICHARD

- Informations nécessaires pour enregistrer votre licence et les compétitions

Entourer votre discipline principale (UNE SEULE)

Sprint – Epreuves combinées – Epreuves multiples – Haies – Relais – Lancers en rotation – Lancers transversaux – Sauts longitudinaux – Sauts avec barre – Kid – Santé/Bien-être – Marche – Marche nordique – Demi-fond – Fond Route – Grand fond – Trail/Course nature/km vertical – Cross

- **Entourer vos disciplines secondaires**

Sprint – Epreuves combinées – Epreuves multiples – Haies – Relais – Lancers en rotation – Lancers transversaux – Sauts longitudinaux – Sauts avec barre – Kid – Santé/Bien-être – Marche – Marche nordique – Demi-fond – Fond Route – Grand fond – Trail/Course nature/km vertical – Cross

- Les maillots

POUR LES NOUVEAUX LICENCIÉS

Maillot de Club OBLIGATOIRE pour les compétitions. Entourer la taille.

Eveil Athlétique - Poussins : 10€ Taille : 8 ans 12 ans 16 ans

Benjamins à Juniors : 22€

Taille : XS S M L XL XXL

Les échanges de maillots devenus trop petits sont gratuits. Ils ont lieu durant la période de renouvellement des licences. Ce dispositif concerne toutes les catégories d'Eveil Athlétique à Junior sous réserve de restitution de l'ancien maillot lavé et plié.

Pour les échanges, s'adresser Jean-Marie BIAUNIE - correspondant licences :

jmbiaunie@outlook.com

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME EN COMPETITION

**Pris en application des articles L.231-2 et L.232-2-2 du Code du Sport
Ce certificat doit avoir moins de 6 mois au moment de la saisie informatique de la licence par le responsable du club**

Je soussigné Docteur (en lettres capitales)

.....

Certifie avoir examiné à ce jour

Nom :Prénom :

.....

Né(e) le :/...../.....

Et n'avoir constaté aucun signe apparent semblant contre-indiquer la pratique de l'athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à le

Signature et cachet du médecin

Autorisation parentale (à compléter)

Je, soussigné(e)

agissant en qualité de père / mère / représentant légal (rayer les mentions inutiles),

de (Nom et Prénom de l'enfant).

autorise celui-ci à pratiquer l'Athlétisme au sein du CAM Vallée du Cher-Controis, en accord avec les règles fédérales, les statuts et le règlement intérieur du club.

Cochez la case qui convient :

L'enfant sera accompagné sous ma responsabilité jusqu'àuprès de l'encadrant aux lieux d'entraînement, de rassemblement ou de compétition qui me seront communiqués par le CAM Vallée du Cher-Controis. Il n'a pas l'autorisation de repartir seul en mon absence ou en l'absence de la personne désignée par mes soins pour le raccompagner :

Nom : Prénom : Tél :

Adresse :

L'enfant se rendra seul, aux lieux d'entraînement, de rassemblement ou de compétitions qui me seront communiqués par le CAM Vallée du Cher-Controis. Il a l'autorisation de repartir seul en mon absence.

Je m'engage à respecter les horaires qui me seront communiqués par le CAM Vallée du Cher-Controis

Lire attentivement les points suivants. En cas de refus, rayer le point correspondant

- Autorise son transport dans les véhicules personnels des dirigeants/entraîneurs/officiels et accompagnateurs lors des déplacements.
- Autorise le (ou les) responsable(s) à faire pratiquer tous les soins médicaux jugés nécessaires, en particulier lors d'un déplacement.
- Autorise le dirigeant responsable à procéder, le cas échéant, à sa sortie de l'hôpital (ex : en cas d'hospitalisation de courte durée intervenue dans le cadre d'une sortie sportive).
- Autorise l'utilisation des emails et numéros de téléphone notés sur le formulaire d'adhésion.

Prélèvement sanguin (lutte contre le dopage) : lire attentivement et compléter

Conformément à l'article R.232-45 du code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné(e), en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin.

L'absence de cette autorisation parentale équivaut à un refus de se soumettre aux procédures de contrôle antidopage.

Fait àle

Signature(s)

Père

Mère

Représentant légal

Les entraînements jeunes ont lieu à :

CONTRES (stade)

MARDI 18H30 – 20H00 (Benjamins à Espoirs)

JEUDI 18H30 – 20H00 (Benjamins à Espoirs)

DIMANCHE 10H-11H30 (CADETS et +)

MONTRICHARD (stade – gymnase et city stade)

MERCREDI 18H00 – 19H30 (Benjamins à Espoirs)

VENDREDI 17H45 – 19H00 (Eveil Athlétique à Poussins)

VENDREDI 19H00 – 20H30 (Benjamins à Espoirs)

SAINT AIGNAN (stade – gymnase)

LUNDI 17H30 - 18H30 (Eveil Athlétique à Poussins)

VENDREDI 17H30 – 19H00 (Benjamins / Minimes)

Pour une première adhésion et pour un renouvellement, envoyer le dossier complété à
Jean-Marie BIAUNIE
28 Rue Constant Ragot
41110 Saint Aignan